



AGENDA

Samedi 11 juillet :

Spectacle Cirque et nature
par la
Compagnie IETO
"POUR HÊTRE"
18H30
Dans le jardin du presbytère

Vendredi 07 et samedi 08 août:

"Nuits des étoiles"

Observation du soleil et du ciel d'été à
partir de 18h00 jusqu'à minuit au stade
de Baron.

Vous pouvez apporter votre pique nique et
vos chaises longues.

Renseignements: 06-72-75-38-68

: Samedi 05 septembre:

Forum des associations de
10h00 à 12h00 à la salle des fêtes de
Baron

**Les horaires de tonte sont fixés
par arrêté préfectoral, soit :**

Du lundi au vendredi :

8h00-12h00 / 13h30-19h30

Les samedis :

9h00-12h00 / 15h00-19h00

Les dimanches et jours fériés :

10h00-12h00



Avis de décès

M LANCASTER Jacques
décédé à l'âge
de 94 ans



VACANCES D'ÉTÉ

Boulangerie:

Fermeture du 05 août au 30 août inclus

Pharmacie:

Fermeture du 01 août au 16 août inclus.

Horaires d'été du 17 au 29 août:

lundi :15h00-19h00

mardi à vendredi 9h00-12h00/15h00-
19h00

samedi
9h00-12h00

Bibliothèque:

Fermeture estivale de la bibliothèque
le samedi 11 juillet après la
permanence. Faites le plein de vos
livres préférés pour les vacances!
Réouverture le mercredi 02
septembre de 17h00 à 19h00.
D'ici là, bonne lecture !



Le saviez-vous ?

À Baron, les lavoirs étaient
autrefois de véritables lieux de vie :
on y lavait le linge... mais on y
partageait aussi les nouvelles du
village.

L'ECHO DE BARON Juillet/Août 2026



www.mairiedebaron.fr



RENTREE DES CLASSES:
mardi 01 septembre 2026



Les horaires de cours restent les mêmes que l'année passée. Les
horaires de car seront mis en ligne sur oise-mobilite.fr

Le service de cantine à Versigny ainsi que le périscolaire à Baron
fonctionnent avec une participation des familles selon le barème C.A.F

L'ILEP organisera une session d'inscriptions pour le périscolaire à l'école de
Baron le:



VENDREDI 28 AOUT

de 14h00 à 17h00

Les familles peuvent également s'inscrire directement sur:
acm.baron@ilep-picardie.com ou au 03-44-60-17-04

**Inscription obligatoire aux transports scolaires pour la rentrée de
septembre 2026**

Afin de bénéficier de la prise en charge des transports scolaires, tous les
élèves doivent formuler avant la rentrée, une demande d'inscription en se
connectant sur:

oise-mobilite.fr

«PASS SPORTS CITOYEN »

Le Conseil départemental offre aux moins de 18 ans une réduction de 15 € sur
les licences sportives dans la limite de deux licences Plus d'infos sur :
<https://www.oise.fr/les-passcitoyens-du-conseil-departementalde-loise/le-passports-citoyens>

La boulangerie de notre commune sera fermée pour congés annuels du 5 août au 30 août 2026 inclus.

Cette année, il n'y aura malheureusement pas de dépôt de pain pendant cette période.



À cette occasion, la municipalité souhaite faire appel à l'esprit de solidarité qui caractérise notre village. Nous pensons tout particulièrement à nos aînés et aux personnes qui ne disposent pas de moyen de transport pour se rendre dans les communes voisines.

Si vous en avez la possibilité, n'hésitez pas à proposer votre aide à un voisin, un proche ou une personne isolée en lui rapportant du pain lors de vos déplacements. Un petit geste peut rendre un grand service et contribuer à maintenir les liens de convivialité et d'entraide qui font la richesse de notre commune.

Nous vous remercions sincèrement pour votre attention, votre bienveillance et votre solidarité.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous un bel été.

MOTS MÊLÉS

Commune de Baron



Retrouvez les 10 mots cachés dans la grille !

Les mots peuvent être écrits horizontalement, verticalement ou en diagonale, dans les deux sens.



Le saviez-vous ?

Le lavoir de Baron, alimenté par la source de la Nonette, témoigne du patrimoine rural et du passé agricole de la commune.

H	Q	V	X	F	U	G	W	E	P	A	S	D
Z	C	L	O	C	H	E	R	E	R	T	Y	Z
U	I	O	J	K	L	M	W	E	R	T	O	Q
W	V	A	L	O	I	S	A	S	Z	X	I	Q
W	E	R	T	O	P	A	S	D	F	Z	S	B
X	R	U	S	S	O	N	S	C	V	B	E	A
N	M	Q	W	E	R	T	Y	U	I	O	P	R
M	M	A	G	N	A	R	D	L	K	J	H	O
A	G	F	D	S	A	Z	X	C	V	B	N	N
I	M	H	Q	L	A	V	O	I	R	V	X	N
R	F	U	G	W	E	P	A	S	D	Z	E	A
I	R	T	Y	Z	U	I	O	J	K	L	M	I
E	N	O	N	E	T	T	E	W	E	R	T	S
Q	C	R	E	S	S	O	N	W	A	S	Z	X

MOTS À TROUVER

- CLOCHER
- OISE
- VALOIS
- NONETTE
- RUSSENS
- MAIRIE
- MAGNARD
- LAVOIR
- CRESSON
- BARONNAIS

Une nouvelle association est née :



l'ASEB (Association pour la Sauvegarde de l'Eglise de Baron, de son environnement proche et du patrimoine baronnais).

Notre projet est de valoriser le riche patrimoine de notre village, notamment notre joyau : l'église Saint-Pierre Saint-Paul, classée Monument Historique depuis 1840. Si elle n'est pas en danger, elle mérite une restauration pour retrouver toute sa splendeur. Cette aventure, nous souhaitons la partager avec vous tous et avec tous les amoureux du patrimoine.

Notre première assemblée générale se tiendra courant septembre.

Si vous voulez devenir bénévoles, envoyez- nous un mail sur cette adresse :

aseb.baron@gmail.com

Opération Tranquillité Vacances

Vous vous absentez prochainement ?

Pensez à l'Opération Tranquillité Vacances, un service gratuit proposé par la gendarmerie.

Pendant votre absence, des patrouilles surveillent votre domicile.

Inscription simple en ligne :

<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R43241>

ou auprès des forces de l'ordre

ou à la mairie

Partez l'esprit tranquille !

Portage de repas à domicile : la mairie étudie vos besoins

Afin de favoriser le maintien à domicile de nos aînés et des personnes rencontrant des difficultés pour préparer leurs repas, la municipalité étudie la mise en place d'un service de portage de repas à domicile sur la commune.

Avant d'engager ce projet, nous souhaitons connaître le nombre de personnes susceptibles d'être intéressées par ce service.

Si vous pensez pouvoir bénéficier d'un portage de repas à domicile, de façon régulière ou ponctuelle, nous vous invitons à vous faire connaître auprès de la mairie.

☎ Par téléphone : 03 44 54 20 55



Ou directement en mairie aux horaires d'ouverture

Cette démarche n'a pas valeur d'inscription définitive. Elle nous permettra simplement d'évaluer les besoins et d'étudier les solutions les plus adaptées pour les habitants de la commune.

Nous vous remercions par avance pour votre retour.